



Commission Départementale du Football d'Entreprise et du Football Diversifié

Animateur : M. PAREUX
Membre : M. PASQUINI
Excusé : M. BOISNOIR

PV du 3 mai 2022

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du DEF, dans les conditions de forme et de délai définies à l'article 31 du Règlement Sportif Général du DEF et à l'annexe financier.

MODIFICATION DE MATCH – MATCHS REPORTES OU MODIFIES :

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

→ A l'attention des clubs : nous rappelons que les notifications des indisponibilités des salles doivent être datées, signées, et avoir le cachet de la ville. Tout courrier ne respectant pas cette règle, ne sera pas pris en compte.

FEUILLES DE MATCH :

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

La feuille de match informatisée devient obligatoire sur les rencontres du championnat Seniors Futsal.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier. (Compétition, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS AVISES

ATTENTION Forfaits avisés ou non, intervenant sur les 3 dernières rencontres de championnat amende 500.00 €

Match arrêté en raison d'équipe incomplète en cours de partie (moins de 3 joueurs) amende 500.00 € pour les 3 dernières rencontres de championnat.



AFFAIRES GENERALES

La commission se réunira tous **les mardis de 10h30 à 12h00**. → Vous pouvez la joindre pendant ces réunions au : **01 60 84 93 19**.

CHAMPIONNAT FUTSAL

FMI NON PARVENUE DU 23/04/2022

MNVDB FC 1 / VILLABE ETS 1

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

1^{er} avertissement et amende à MNVDB FC pour tablette non chargée et non utilisable.

Match n° 23975105 – PALAISEAU US 1 / VILLEBON FUTSAL 1 du 09/04/2022

Reprise du dossier

Suite à une indisponibilité du gymnase (courriel de PALAISEAU US et attestation de la Mairie de PALAISEAU en date du 07/04/2022), la Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

Demande de PALAISEAU US de changement de date via Footclubs pour jouer le samedi 07/05/2022.

Accord de VILLEBON FUTSAL en date 03/05/2022.

Accord de la Commission.

Match n°23975063 – MYA FUTSAL 2 / REVE 1 du 18/04/2022

Dossier en retour des Statuts et Règlements.

Match perdu par forfait à l'équipe de MYA FUTSAL 2

MYA FUTSAL 2 : -1pt – 0 but

REVE 1 FUTSAL : 3pts – 5 buts

La Commission enregistre le 2^{ème} forfait de MYA FUTSAL 2.

Amende réglementaire à MYA FUTSAL intervenant sur les 3 dernières rencontres de championnat (voir annexe financier « forfaits »).

Match n°23975064 – ULIS FUTSAL 1 / MNVDB FC 1 du 30/04/2022

Lecture de la FMI.

La commission enregistre le 1^{er} forfait de MNVDB FC 1.

Amende réglementaire à MNVDB FC intervenant sur les 3 dernières rencontres de championnat (voir annexe financier « forfaits »).

Match n° 23975114 – CROSNE FUTSAL 2 / IGNY FUTSAL 1 remis au 07/05/2022

Reprise de dossier.

Demande de CROSNE FUTSAL de changement de date et d'heure via Footclubs pour jouer cette rencontre le 20/05/2022 à 21h00.

Accord d'IGNY FUTSAL.

Accord de la Commission.



COUPE DE L'ESSONNE FUTSAL

Pour la Coupe de l'Essonne Futsal, les frais d'arbitrage sont à partager entre les 2 équipes et seront prélevés sur le compte club.

Dates prévisionnelles des :

½ finale : semaine du 2 au 8 mai 2022. Date butoir le 22 mai 2022

La **finale** de la Coupe de l'Essonne Futsal se jouera le vendredi 10 juin 2022

Lieu et heure à définir

Le tirage des ½ finales :

- 1- DIAMANT FUTSAL 1 / CROSNE FUTSAL 1
- 2- ULIS FUTSAL 1 / VILLABE ETS 1

Match n° 24500487 – DIAMANT FUTSAL 1 / CROSNE FUTSAL 1 du 07/05/2022

Reprise du dossier.

Demande de DIAMANT FUTSAL de changement de date via Footclubs pour jouer le 04/05/2022 à 21h.

Accord de la Commission et accord de CROSNE FUTSAL par Footclubs le 28/04/2022.

Match n°24500488 – ULIS FUTSAL 1 / VILLABE ETS 1 du 07/05/2022

Courriel des ULIS FUTSAL.

Accord de la Commission pour jouer cette rencontre au GYMNASSE DES AMONTS, rue de Vendée 91940 LES ULIS à 21h00 (dérogation donnée par la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives).

Prochaine réunion le mardi 10 mai 2022